



TARIFS 2018

HONORAIRES TRANSACTION

Prix de Vente supérieur à 700 000 euros

5 % TTC du prix de vente

Prix de Vente compris entre 500 000 euros et 700 000 euros

6 % TTC du prix de vente

Prix de Vente compris entre 200 000 euros et 500 000 euros

7 % TTC du prix de vente

Prix de Vente inférieur à 200 000 euros

8 % TTC du prix de vente

HONORAIRES LOCATION

Transaction locatives (1 mois de loyer plafonné selon la loi Alur)

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail :

- **12 euros ttc le m2 en « zone très tendue »**
 - **10 euros ttc le m2 en « zone tendue »**
 - **8 euros ttc le m2 sur le reste du territoire**
- Etat des lieux : 3 euros ttc le m2**

Entremise à la charge du bailleur

Gestion locative annuelle : 7,90 % TTC du loyer mensuel.

11,00% TTC du loyer mensuel avec loyer impayés